

La DRAAF a en charge la mise en œuvre des politiques du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, sous l'autorité du préfet de Région.

Dans ce cadre, elle accompagne les acteurs régionaux des filières agricoles et agroalimentaires qui doivent faire face à de multiples enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Ses actions visent ainsi à anticiper et favoriser l'adaptation des filières, notamment au regard des évolutions de la politique agricole commune (fin des quotas laitiers, etc.). Elles s'inscrivent également dans le cadre tracé par l'État pour l'agriculture et les industries agroalimentaires, en particulier la mise en œuvre du projet agro-écologique, la relance de l'effort productif et le développement de l'emploi. Les interventions de la DRAAF concernent ainsi :

- > sur le plan économique : la création de valeur ajoutée dans les territoires, la diversification et l'adaptation de l'agriculture à l'évolution du contexte de la région, la performance économique des entreprises alliée à la limitation des impacts environnementaux, le développement de l'agriculture biologique ;
- > sur le plan de l'environnement : la réduction de la consommation de foncier, la diminution de la dépendance aux intrants, la limitation des impacts sur les milieux aquatiques, l'air et les milieux naturels, le maintien de la biodiversité ;
- > sur le plan social : le développement de l'emploi en milieu rural et la reconnaissance du rôle de l'agriculture pour l'avenir de la région, grâce à l'intégration des problématiques agricoles dans les projets de territoire.

**FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.** C'est un lieu d'information, d'échanges, de réflexions stratégiques, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche, rassemblées au sein d'un même établissement.

**FranceAgriMer est chargé :**

- > **d'assurer un suivi des marchés** et de proposer une expertise économique qui permet aux opérateurs des filières agricoles et de la mer d'élaborer des stratégies de développement ;
- > **d'organiser le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques** au sein des onze Conseils spécialisés de filière ;
- > **de favoriser l'organisation** des producteurs et la coopération avec les régions ;
- > **de gérer** les dispositifs de régulation des marchés ainsi que les aides nationales et communautaires ;
- > **de contribuer** à des actions de coopération technique et au rayonnement des filières à l'international.

Les agents des services territoriaux de FranceAgriMer sont affectés dans les DRAAF. Directement en lien avec les producteurs et opérateurs des filières, les agents des régions assurent l'ensemble des missions de contrôle, de traitement des informations et des demandes d'aides qui sont du ressort de l'établissement national.

CÉRÉALES /  
FRUITS ET LÉGUMES /  
HORTICULTURE /  
LAIT /  
OLÉO-PROTÉAGINEUX /  
PÊCHE ET AQUACULTURE /  
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /  
SUCRE /  
VIANDES BLANCHES /  
VIANDES ROUGES /  
VINS /

RÉGION

Midi-Pyrénées

FranceAgriMer

Conception graphique : F. Joffre. Photos : FranceAgriMer, Fotolia, F. Joffre. DR. 2013.



Les services de FranceAgriMer au sein de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de **MIDI-PYRÉNÉES**



PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION  
MIDI-PYRÉNÉES



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

Direction régionale de l'Alimentation de l'Agriculture  
et de la Forêt  
Service territorial de FranceAgriMer  
76, allées Jean Jaurès  
CS 38037  
31080 Toulouse cedex 6  
Tél. : +33 5 34 41 96 00 / Fax : +33 5 61 62 81 62  
[www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/](http://www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/)

FranceAgriMer





## Quelques caractéristiques de la région **MIDI-PYRÉNÉES**

➤ **2 278 000** hectares de surface agricole,

2<sup>e</sup> région en surface agricole utile

**96 %** du territoire situé en zone défavorisée

**41 %** situé en zone de montagne

1<sup>ère</sup> région productrice d'ovins

4<sup>e</sup> région productrice de bovins allaitants

1<sup>ère</sup> région productrice de semences, de tournesol et de sorgho

(en surfaces)

2<sup>e</sup> région productrice de blé dur

5<sup>e</sup> région productrice de céréales-oléo-protéagineux (COP)

**MIDI-PYRÉNÉES** est aussi la 3<sup>e</sup> région française productrice de fruits et la 7<sup>e</sup> région viticole.

La région est la 1<sup>ère</sup> en nombre d'exploitations agricoles (**47 900**).

La part des très petites et petites exploitations est importante : **65 %** des exploitations ont moins de **50 ha** et **26 %** ont moins de **10 ha**.

La diversité géographique du territoire avec ses plaines, ses plateaux, ses coteaux, ses massifs et montagnes, induit une très grande diversité dans les types de productions et d'agricultures.

Les exploitations de **MIDI-PYRÉNÉES** sont très impliquées dans la production sous signe de qualité : plus de 120 signes officiels, **22 %** des agriculteurs produisent sous signe de qualité et **5,7 %** des exploitations sont certifiées bio.

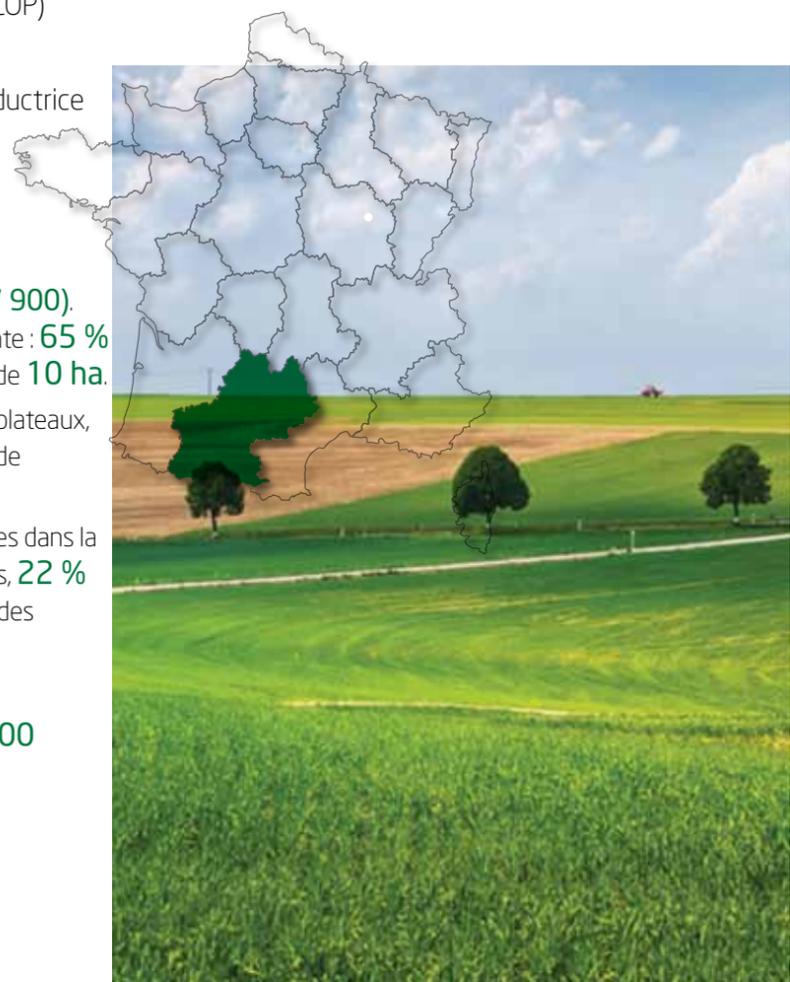
**MIDI-PYRÉNÉES** est ainsi la 1<sup>ère</sup> région en superficie bio.

Les secteurs agricole et agroalimentaire représentent **93 000** emplois et **4 %** de la population active de la région.

**8,5 %** de la superficie nationale

**35 %** du CA\* pour l'élevage

**33 %** du CA pour les COP



CÉRÉALES /  
FRUITS ET LÉGUMES /  
HORTICULTURE /  
LAIT /  
OLÉO-PROTÉAGINEUX /  
PÊCHE ET AQUACULTURE /  
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /  
SUCRE /  
VIANDES BLANCHES /  
VIANDES ROUGES /  
VINS /

## Le service FranceAgriMer de **MIDI-PYRÉNÉES**

➤ Les missions de FranceAgriMer en région sont portées par les directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (**DRAAF**). Les agents de FranceAgriMer basés en région y sont donc affectés.

Au vu des spécificités de la région **MIDI-PYRÉNÉES**, la DRAAF a choisi de regrouper dans un même service les missions de FranceAgriMer avec ses propres missions d'animation des filières. Ce service, dénommé service de l'Économie et des filières agroalimentaires (SREFA), est organisé en 6 pôles : OCM vitivinicole, OCM fruits et légumes/Bois et plants de vigne, Contrôles, Filières végétales, Filières animales, Installation – agroalimentaire et production de qualité.

Les principales missions de ce service sont :

- **le contrôle** : vin (restructuration du vignoble, investissements, promotion, bois et plants de vigne, vins sans indication géographique...); fruits et légumes (fonds opérationnels, rénovation des vergers...); viande et lait (pesée, classement, marquage (PCM), cotations, quotas laitiers...); grandes cultures (collecte et mesures Aval...); programmes sociaux (aides aux plus démunis, lait et fruits dans les écoles...);
- **l'instruction et la liquidation de dossiers** : OCM vitivinicole (investissement et restructuration du vignoble), Bois et plants de vigne, dispositifs d'aides nationaux tous secteurs (appui technique, expérimentation...);
- **la réalisation d'enquêtes et le suivi statistique** à fin d'analyse économique, plus particulièrement dans les domaines des céréales, des vins et des viandes (la région **MIDI-PYRÉNÉES** est, à ce titre, centre de cotations pour les gros bovins, les veaux, les ovins et les bovins maigres);
- **l'accompagnement et l'animation des filières**, notamment à travers l'animation des bassins interrégionaux (lait, viticulture).

\*CA : chiffre d'affaires agricole en 2012